

## ÉCOLE RÉGIONALE BRENDA-MILNER

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2019-2020)  
DE L'ÉCOLE RÉGIONALE BRENDA-MILNER, TENUE LE 8 OCTOBRE 2019  
À LA SALLE DE CONFÉRENCE A-101.3

---

### PRÉSENCES

Présent	Absent		Présent	Absent
X		Sophie Asselin, parent	X	Mélanie Turcotte, enseignante
X		Martin Thiffeault, parent	X	Josée St-Onge, enseignante
X		Monica La Barrera, parent	X	Anik Demers, professionnelle
X		Ludivine Caron, parent	X	Mélanie Lalonde, service de garde
	X	Frédéric Cyr, parent	X	Gabrielle Faubert, soutien
X		François Neveu, parent	X	Christian Trudeau, directeur

### 1. **PRÉAMBULE**

#### 1.1 Accueil des membres

M. Trudeau souhaite la bienvenue à tous. Chacun se présente.

#### 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire

Anik Demers se propose pour assurer les tâches attribuées à la secrétaire

#### 1.3 Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 41.

#### 1.4 Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

**(CÉBM.19-20.01)**

IL est proposé par M. François Neveu, appuyé par Mme Ludivine Caron, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Personne du public n'est présent au conseil d'établissement du 8 octobre 2019.

### 3. ORGANISATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

#### 3.1 Élection à la présidence

Les élections ont été faites lors de l'assemblée générale des parents, le 24 septembre 2019. Mme Sophie Asselin assurera la présidence.

#### 3.2 Élection à la vice-présidence

Les élections ont été faites lors de l'assemblée générale des parents, le 24 septembre 2019. M. Martin Thiffault assurera la vice-présidence.

#### 3.3 Dénonciation d'intérêt

Le document a été complété lors de l'assemblée générale annuelle des parents. Les membres ne l'ayant pas fait le font aujourd'hui.

#### 3.4 Calendrier des séances

Le calendrier est remis aux membres. Il est important d'aviser l'école lorsque vous ne pouvez pas assister à la rencontre. Nous informerons un substitut afin qu'il soit présent.

#### **(CÉBM.19-20.02)**

Il est proposé par Mélanie Turcotte, appuyée par Gabrielle Faubert, d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 3.5 Calendrier de travail de la direction

La direction remet le calendrier de travail et l'explique.

#### 3.6 Représentant à la communauté

L'invitation est lancée auprès de tous les membres, car le poste est vacant. L'organisme Action-Découverte sera approché par M. Christian Trudeau; si personne ne se montre intéressé, l'organisme La Rescousse sera approché par M. Martin Thiffault.

### 3.7 Répartition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Le budget s'élève à 400\$. M. Trudeau présente les différentes possibilités de répartition du budget.

#### **(CÉBM.19-20.03)**

Il est proposé par Ludivine Caron, appuyée par François Neveu de répartir le budget selon les critères suivants : Remboursement des frais de gardiennage au besoin et autres frais reliés au déroulement du conseil d'établissement. À la rencontre du mois de mai, une nouvelle répartition sera appliquée selon le budget restant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3.8 Règles de régie interne

La direction remet le document de travail sur les règles de régie interne et l'explique. Les membres du conseil d'établissement le consulteront en préparation de la prochaine rencontre du conseil.

Le quorum est de 3 personnes sur 5 ainsi que 3 membres du personnel.

Les enseignantes devront présenter à la prochaine assemblée générale une demande pour nommer un substitut en cas d'absence d'une enseignante.

## **4. SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANCE DU MIDI**

La responsable du service de garde remet le document sur le guide aux parents du service de garde « L'île aux trésors », à des fins de consultation.

La responsable remet également le document sur le volet financier du service de garde. La responsable et la direction l'expliquent.

Il faudra réfléchir à une façon d'informer tous les parents de la possibilité d'inscrire les élèves au service de garde lors des journées pédagogiques. Un message dans le communiqué mensuel aux parents pourra être fait.

#### **(CÉBM.19-20.04)**

Il est proposé par François Neveu, appuyé par Gabrielle Faubert, d'adopter la grille de tarification du service de garde, telle que déposée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

La direction demande aux parents du conseil d'établissement leurs commentaires par rapport à l'assemblée générale.

Le constat est positif.

Il est suggéré de faire un deuxième volet de rencontres avec les parents pour discuter du fonctionnement de classe et de jumeler ces rencontres avec l'assemblée générale annuelle. Certains parents d'élèves du préscolaire, notamment, nomment un besoin de rencontrer les enseignantes au-delà de la rencontre d'accueil/portes ouvertes, pour discuter du fonctionnement de classe et de l'évolution de l'élève. Ce point de discussion sera rediscuté en assemblée générale des enseignants.

## **6. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES**

La direction discute des enjeux associés aux activités éducatives (transport, coûts, activités adaptées à la clientèle). Il est proposé de plutôt faire venir des personnes/organismes à l'école.

Actuellement, il n'y a pas d'activités planifiées.

Si des membres du comité connaissent des activités qui peuvent se tenir à l'école, ils peuvent en faire part au conseil d'établissement.

Une question a été soulevée concernant la zoothérapie à l'école. Considérant les conditions de santé précaires de plusieurs de nos élèves et considérant la politique de la commission scolaire, ce point devra être discuté.

## **7. CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Des démarches sont faites pour équiper les cours intérieures de l'école. Des fondations devront être approchées et des levées de fonds devront être mises sur pied.

## **8. INFORMATION DE LA DIRECTION**

Les informations concernant la facturation des effets scolaires/photocopies seront transmises vers le mois de novembre.

## **9. COURRIER**

Le dépliant sur la résolution d'un différend est remis aux parents du conseil d'établissement et des copies seront déposées au secrétariat. L'information est également disponible sur le site de la commission scolaire.

## 10. PARTICIPATION DES PARENTS

### 10.1 Comité de parents

M. Thiffeault ira au comité de parents. Il nous fera un compte-rendu des rencontres lors des séances du conseil d'établissement.

## 11. AUTRES POINTS

### 11.1 Inauguration de l'école

La direction fait le bilan de l'inauguration qui a eu lieu le dimanche 6 octobre. La journée s'est très bien déroulée et les commentaires de tous étaient très positifs.

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 09.

Sophie Asselin  
Présidente

Christian Trudeau  
Directeur